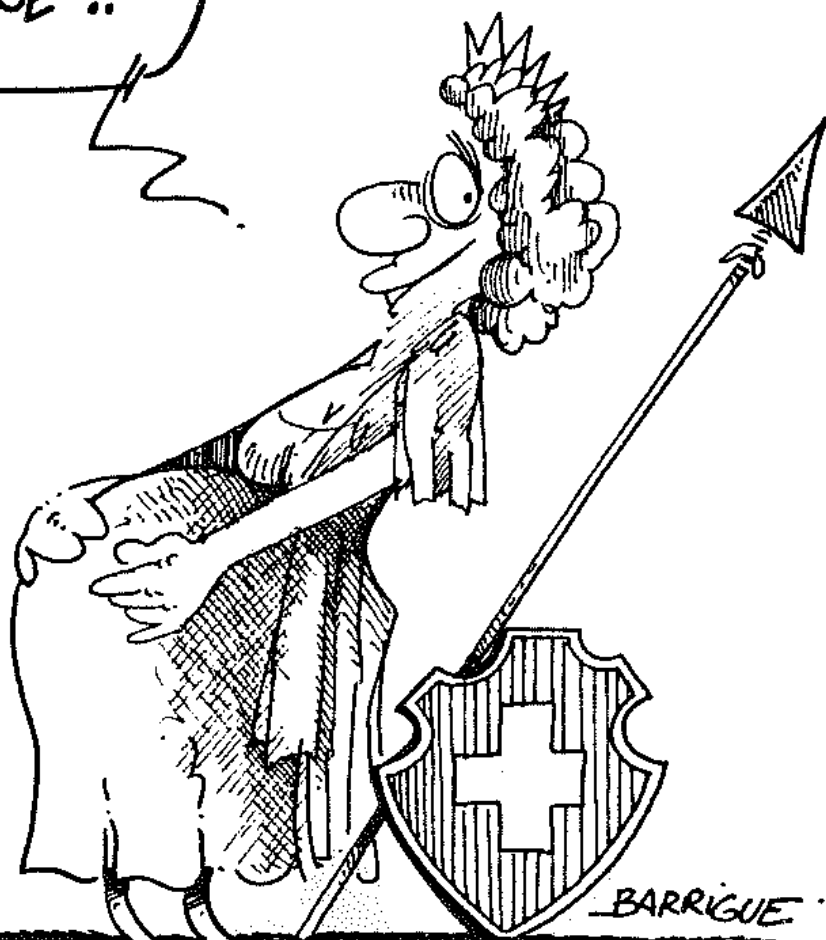


VIVRE ENSEMBLE

No 7
20 juin 86

DANS 9 MOIS
J'EXPULSE !!



1987: entrée en vigueur de la nouvelle loi...

Bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile

SOS Asile - Vivre Ensemble, case postale 177, 1211 Genève 8
Resp. Y. Lador 6-8 no par an: Fr. 20,- s/ CCP 12-9584-1

ADRESSES UTILES

(Dans l'impossibilité de mentionner tous les groupes existants, nous nous limitons ici aux coordinations cantonales et aux organismes qui assurent une permanence. Signalez-nous des erreurs ou des lacunes éventuelles)

JURA

SOS Asile
(env. 20 groupements)
16 Rue du XXIII Juin
2800 DELEDMONT 066/22.22.21
(per. 14h-19h ma./mer.)

Vivre Ensemble
36 rue de chêtre

2800 DELEDMONT
066/22.89.03
(permanence: dernier mardi
du mois 20h-22h)

NEUCHÂTEL

Centre de contact Suisses-Immigrés
Promenade 19

2300 La CHAUX-DE-FONDS
039/28.65.40

Centre social protestant (CSP)
11, rue des Parcs

2000 NEUCHÂTEL
038/25.11.55

+
23 rue Allemand

2300 La CHAUX-DE-FONDS
039/28.65.40

VALAIS

Centre de contact Suisses-Immigrés
15, rue Pratifiori
1950 SION
027/23.12.16

FRIBOURG

Coordination droit d'asile
(env. 12 organismes)
Case Postale 663 (CRT)

1701 FRIBOURG

037/22.20.48

BERNE / JB

Vivre Ensemble
Rte. de Morat 48

2502 BIENNE

032/22.30.64
(permanence: 18h-21h, 2° et
4° jeudi du mois)

Centre social protestant (CSP)
11 rue Centrale

2740 MOUTIER

032/93.32.21

VAUD

SOS-Asile
(23 organisations)
Case postale 2513

1002 LAUSANNE

permanence: lundi 19h39-20h30
c/o CRT, Valentin 18

Centre social protestant (CSP)
28 rue Beauséjour

1003 LAUSANNE

021/20.56.81

GENÈVE

Coordination genevoise
pour le droit d'asile
(32 organisations)
9, av. Ste Clotilde

1205 GENÈVE

022/28.28.44

Centre social protestant (CSP)
14 rue du Village Suisse

1205 GENÈVE 8

022/20.78.11

Ligue suisse des droits de l'homme
(Secrétariat général)
28 rte de Chêne

1207 GENÈVE

022/35.39.38 (Giovanni Chicherio)

Syndicat interprofessionnel
des travailleurs (SIT)
16 rue des Chaudronniers

1204 GENÈVE

022/20.50.44

AU PIED DU MUR

Nous voilà donc au pied du mur. Que peut-on faire, que pouvons-nous faire, comme citoyens d'un pays qui vient de se donner une législation sur l'asile toute entière tournée vers l'élimination des candidats réfugiés ? Que pouvons-nous faire face à un courant xénophobe assez puissant pour étouffer la tradition ancestrale de l'accueil et de l'hospitalité à l'égard de celui qui fuit la dictature ou la guerre civile ?

DU DESARROI...

Reconnaissons-le, le désarroi n'est pas absent de nos rangs. Il s'observe, en particulier, dans les divergences de point de vue au sujet du référendum. Beaucoup ont hésité, et hésitent encore devant ce combat difficile. Le résultat de la votation ne fait évidemment aucun doute. Mais le pire serait sans doute de vouloir nous cacher à nous-mêmes l'ampleur du problème.

N'ayons donc pas peur de nous reconnaître minoritaires, puisque nous aurons bel et

bien à agir comme minoritaires, et pendant des années, pour préserver et refaire grandir dans ce pays l'idée d'une solidarité réelle avec les opprimés.

De ce point de vue, une campagne référendaire difficile ne peut que nous former à mieux affirmer notre conviction face à l'égoïsme national qui prévaut aujourd'hui, et nous préparer à assumer, demain, les actes de résistance auxquels nous conduira peut-être la fidélité à certains principes fondamentaux.

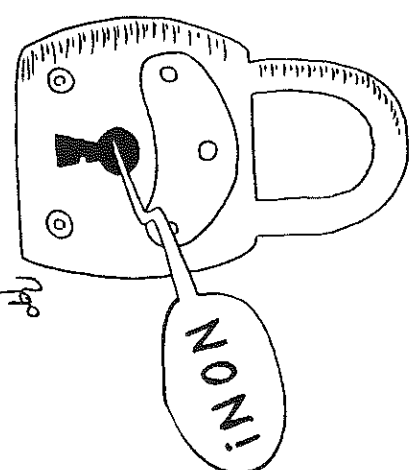
... A LA RESISTANCE

Oui, résistance. Car cette loi aberrante, venant après tant de pratiques arbitraires couvertes par les autorités, a brisé le consensus démocratique. Il n'y a pas de compromis possible lorsque la vie et la dignité humaines sont en jeu.

Il y a désormais deux Suisses dans un même pays. Il y a la Suisse dure et fermée que symbolise aujourd'hui Mme Kopp (voyez les derniers projets sur la limitation de la population étrangère). Mais il y a aussi une Suisse ouverte, démocratique et solidaire, qui ne se résigne pas au démantèlement du droit d'asile et au durcissement du statut des étrangers.

Cette Suisse, notre Suisse, il nous faudra encore trouver les moyens de la maintenir présente au-delà de la votation. Nous nous y préparons d'autant mieux aujourd'hui que nous aborderons sereinement cette épreuve, comme une possibilité d'y rappeler ce que nous entendons défendre pour l'avenir, envers et contre tout.

Yves Brutsch



LE MOUVEMENT S'AMPLIFIE

Le centre nerveux du mouvement de défense du droit d'asile a désormais pignon sur rue au 33A Malhohweg, à Berne. C'est là que le Comité référendaire et le Mouvement pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire (MODS) viennent d'ouvrir leurs bureaux pour la campagne des mois à venir. Une double campagne, en fait, puisque ses deux volet sont à la fois autonomes et complémentaires, tous les groupes ne se retrouvant pas, pour des raisons tactiques, sur les deux objectifs. Pour le MODS, le coup d'envoi public a été donné le 13 juin aux Verrrières. Pour le référendum, ce sera début juillet, avec la publication de la loi dans la Feuille fédérale. Mais ce qui frappe, d'ores et déjà, c'est l'extraordinaire renforcement du mouvement de défense du droit d'asile que représentent ces deux actions. Mise en place de secrétariats permanents, d'une part, mais aussi élargissement à des forces pacifistes, syndicales, démocrates, tiers-mondistes, et autres qui ont joué un rôle déterminant dans la conception du MODS et le lancement du référendum. Pour la défense du droit d'asile, c'est une chance à ne pas manquer.

Le MODS rassemble tous ceux qui souhaitent opposer aux tendances nationalistes, xénophobes et antidémocratiques qui se font jour, l'expression visible et agissante d'une Suisse démocratique et solidaire. Les principaux objectifs du MODS sont la défense d'un droit d'asile libéral, la dénonciation des mesures par lesquelles les droits démocratiques des Suisses et des étrangers sont vidés de leur contenu, et surtout le rappel de la responsabilité de la Suisse, dont le

ENVOI SPECIAL

Des impératifs pratiques ne nous permettent malheureusement pas d'annexer à ce numéro la Chartre 86 et la formule de signature du référendum, comme nous l'avions fait en octobre dernier pour la "pétition pour un comportement humain à l'égard des réfugiés".

En raison de l'importance de ces actions, nous adresserons donc, début juillet, à tous nos abonnés, un envoi spécial comprenant la documentation du MODS et du référendum.

L'appel du MODS figure déjà sur la dernière page de ce numéro.

rôle dans l'économie mondiale et les mouvements internationaux de capitaux contribue de manière déterminante à l'afflux de réfugiés du Tiers-Monde.

Il y a des années que divers groupements s'engagent en Suisse pour une politique d'asile libérale. Dans toutes les parties du pays, ils défendent de très nombreux réfugiés. Depuis le durcissement de la situation dans ce domaine beaucoup ont compris qu'il était temps d'organiser une résistance coordonnée qui puisse se manifester sur le plan politique. Le 11 janvier 1986, une cinquantaine de représentants des milieux concernés se sont réunis pour discuter l'opportunité de mettre sur pied une grande campagne contre la xénophobie et le racisme. Cette initiative a donné naissance au MODS, qui a été fondé le 26 avril à Berne.

PROGRAMME D'ACTION

● L'ouverture de la campagne a eu lieu le 13 juin au village frontrière des Verrrières (NE), où la Chartre 1986 a été présentée au public. C'est aux Verrrières qu'en 1981, l'armée du général Bourbaki, encerclée par les troupes allemandes, est entrée en Suisse pour y chercher

REFERENDUM

La loi sur l'asile la plus dure de toute l'Europe est désormais sous toit. Une loi ignoble, qui prévoit tout à la fois les pouvoirs spéciaux contre l'afflux de réfugiés, le verouillage des frontières, un logement imposé dans des camps, des décisions sans audition et la détention pour assurer les renvois.

Il n'y a face à cela qu'une seule réponse, c'est NON. Un non à affirmer d'autant plus clairement que la scène politique est aujourd'hui dominée par une majorité dont le rêve serait de faire taire définitivement toute opposition à la raison d'Etat.

Fallait-il pour autant lancer un référendum ? La question est aujourd'hui dépassée. Préparé depuis plusieurs mois, le référendum sera lancé dès la publication de la loi. Il y aura ensuite trois mois (début juillet, début octobre) pour récolter les 50'000 signatures nécessaires.

DETAILS PRATIQUES

En raison des mois de vacances, il est important de prendre dès à présent, à l'intérieur de chaque groupe, les dispositions concrètes qui permettront d'envoyer les feuilles de signatures début juillet et d'organiser certaines actions locales. Ne pas manquer d'en informer le Comité référendaire pour lui permettre de coordonner le tout.

En complément du secrétariat national, un secrétariat à égalité a été mis en place à Genève pour assurer la liaison avec la Suisse romande. Adresse utile:

Référendum droit d'asile
Case postale 64
1211 Genève 1

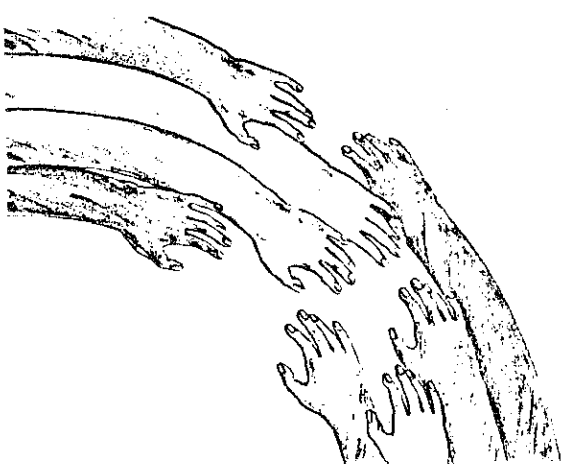
refuge. Ces 84'000 soldats, d'origines et de races diverses, ont été accueillis à bras ouverts en Suisse où ils ont été répartis en quelques jours entre les cantons, exemple même de la Suisse ouverte et solidaire que le MODS entend promouvoir aujourd'hui encore.

● Du 22 au 24 septembre, 200 personnes, dont des étrangers et des réfugiés, formeront un Contre-parlement qui débatera des droits de l'homme, de la démocratie et de la responsabilité internationale de la Suisse.

● Le mercredi 24, des colonnes de cyclistes et de marcheurs commenceront à se diriger vers Berne, où une grande manifestation en forme de landsgemeinde aura lieu le 27, pour ratifier les conclusions du Contre-parlement. Une grande fête antiraciste terminera la journée, avec un concert de la chanteuse sud-africaine Miriam Makeba.

● Le dimanche 28 une célébration oecuménique clôturera provisoirement la campagne du MODS.

MODS
Case postale 2452
3001 Berne
031/42.59.55



FRIBOURG: DE TOUT POUR TOUS

Fribourg passe pour un canton dur à l'égard des réfugiés. C'est vrai. Mais il est aussi vrai qu'il s'y trouve quantité de personnes pour s'engager en leur faveur. Dans son dossier pour la Journée du réfugié 1986, l'EPER (Terraux 10, 1003 Lausanne) en évoque plus d'une vingtaine d'actions :

- Une famille paysanne apporte régulièrement des fruits et légumes à l'issue du marché hebdomadaire à une famille zafroise.

J'AI RENCONTRÉ L'AUTRE SUISSE

Sornetan (JB), Hölstein (BL), Montignez (JU), Sundlaenen (BE), Riviera (TI) : la liste exhaustive serait longue, des assemblées communales qui ont dit non à l'accueil de réfugiés. Pourtant, l'ouverture chaleureuse, la solidarité, l'ouverture, ça existe. Et ça peut même durer longtemps, quand cela s'appuie sur la générosité concrète de quelques femmes imaginatives. A Vallorbe par exemple.

VALLORBE: ON LES GARDE !

Au printemps 1985, une vingtaine de requérants, essentiellement Tamouls, étaient placés sans crier gare à l'Auberge de jeunesse de Vallorbe. Du provisoire, puisqu'à fin juin les locaux devaient être libérés pour la saison d'été.

Et bien les requérants ne sont pas repartis. Non, trop de contacts s'étaient noués à travers les multiples initiatives du comité d'ac-

- Un couple demande à un groupe musical de requérants africains de participer à l'animation de leur mariage.

- Deux jeunes célibataires accueillent dans leur appartement deux demandeurs kurdes et vivent en communauté avec eux pendant plus de deux ans.
- Un club de football d'une petite ville accepte dans son équipe un joueur zafrois.

Et à Romont, malgré l'échec d'une pétition, qui n'a pu empêché le rapatriement d'une famille, un "groupe d'accompagnement" s'est constitué officiellement, qui multiplie les initiatives.

cueil qui s'était formé alors, et qui avait pu très vite développer l'information et créer des occasions de rencontre. Coups de téléphones, porte à porte, toutes les sonnettes des relations et de la solidarité furent actionnées par un petit groupe particulièrement actif. Et en juillet, la plupart des requérants étaient casés... chez l'habitant.

PARENTS ADOPTIFS

C'était il y a un an, et les tamouls sont toujours là, entourés par ceux qui sont devenus de véritables "parents adoptifs". Malgré les inévitables frotements qui peuvent naître de ce "partage au quotidien", l'enthousiasme n'a pas faibli, chez celles et ceux qui animent cette action exemplaire sans ménager leur peine.

Problèmes d'emploi ? Le 7 mars, le "Journal de Vallorbe" publiait une annonce offrant les services temporaires de tamouls pour "préparer un repas d'anniversaire, garder les enfants, aider au jardinage".

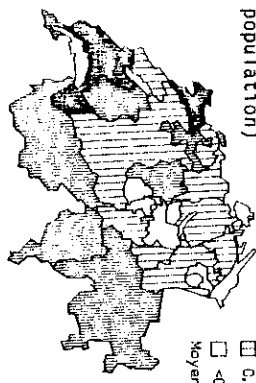
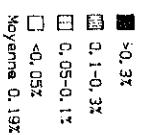
La presse monte en épingle le trafic de drogue ? Le 18 mars, Jean-Marie Julia, auteur d'un livre sur "Le génocide tamoul" est invité pour une conférence, et ce ne sont pas moins de 120 personnes qui se déplacent.

Action de vente de bananes par les Magasins du Monde ? Journée du réfugié ? A Vallorbe vous êtes sûrs de pouvoir manger tamoul.

Tout n'est pas facile pour autant. A Vallorbe comme ailleurs le racisme, l'égoïsme, ou simplement la peur d'être dérangé existe. Mais comment faire front à ces femmes opiniâtres qui ne cessent de vous déclarer: "c'est formidable, on reçoit plus qu'on ne donne" ?

Et puis que va-t-il se passer à long terme, avec toutes ces ruineuses d'expulsions ? Déjà deux des protégés de Vallorbe ont reçu leur premier refus. Le 28 juin, une grande vente d'objet cédés par des commerçants et des grossistes de la région servira à renflouer la caisse pour payer les recours. S'il le faut, les habitants de Vallorbe pourraient bien demander à adopter leurs fillets pour de bon !

Arrivées en 1985
(par rapport à la population)



ST CERQUES: UNE AVENTURE...

"Chers amis, je fais auprès de vous une démarche tout à fait personnelle...". Suivait un bref résumé de la situation à St Cerques où une trentaine de tamouls s'étaient trouvés parachutés sans que la moindre information préalable soit donnée à la population. Isolés, sans autorisation de travailler pendant trois mois, "ils ne font rien toute la journée, s'ennuient, et parfois font

des bêtises. Tout le monde sait que l'oisiveté ne mène à rien".

En annexe, quatre réponses à choix: "j'accepte de recevoir une fois par mois (ou plus) un ou deux tamouls; j'accepte de donner des leçons de français; je propose de les engager pour de petits travaux; je suis d'accord de faire un don". Le tout envoyé à une centaine de connaissances par une femme particulièrement engagée du pied du Jura.

C'était le 9 janvier 1986. Le déclin était donné, et dans la foulée un "Comité d'accueil pour requérant d'asile à St-Cerques" était formé avec quelques personnes de la région qui avaient déjà manifesté leur bonne volonté. Le début d'une véritable aventure, avoue notre interlocutrice. Mais une aventure passagère.

Aujourd'hui le comité est reconstruit par tous, autorités communales, prévoyance sociale, hôtelier, tamouls eux-mêmes. C'est lui qu'on appelle pour le moindre pépin. Il joue régulièrement au tampon, et un peu d'huile se met peu à peu dans les rouages, même si le gros de la population reste foncièrement hostile ou indifférent.

ILS SONT LA

Il a fallu s'attaquer à deux problèmes clés la nourriture et le travail. Nourriture: on mange enfin tamoul à midi à St-Cerques ! Travail: c'est épuisant, mais une moitié des requérants sont plus ou moins casés. "On découvre même des employeurs qui sont extraordinairement ouverts". Enfin, la Prévoyance sociale s'est rendue compte que l'isolement dans lequel étaient confinés ces requérants n'était pas acceptable, et ceux-ci peuvent désormais aller de temps en temps à Lausanne. Un appel financier élargi à même permis d'engager un animateur à mi-temps.

Comme le disait en terminant la lettre du début: "ces tamouls sont là, dans notre région. Il y a certainement quelque chose que nous pouvons faire humainement". CQFD.

NEUCHÂTEL MONTE AU FRONT

Présentation à la presse de la nouvelle Coordination-Asile-Neuchâtel, controversée sur les bavures de la police, lancement aux Verrières du Mouvement pour une Suisse ouverte démocratique et solidaire (MODS), vague de protestations après l'expulsion du footballeur Kadima, requérant à Neuchâtel, actions diverses de solidarité et d'information, mais aussi actes de violence: les choses se sont accélérées, depuis quelques semaines, dans le canton de Neuchâtel. Un canton pourtant réputé "calme", sur le front de l'asile. Le dialogue avec les autorités, qui avait prévalu jusqu'ici, va-t-il s'y trouver remis en question ?

Quelques 300 requérants se trouvent actuellement dans le canton, ce qui reste modeste, et a permis jusqu'à présent d'éviter la mise sur pied de centres d'hébergement. Mais les arrivées, contrairement à la tendance générale, vont en s'accroissant (65 de janvier à avril dont beaucoup de turcs et kurdes). Neuchâtel hérite en outre cette année d'une centaine de requérants genevois et jurassiens (péréquation intercantonale). Ce canton, qui plus que tout autre, a senti passer la crise économique, est donc maintenant lui aussi très directement confronté à la problématique de l'asile.

C'est dans ce contexte que divers groupements ont senti l'urgence de coordonner leurs efforts dans le cadre d'un collectif dénommé "Coordination-Asile-Neuchâtel".

Une permanence a déjà été ouverte depuis plusieurs mois. Nous en avons parlé dans notre No 4. Au delà des

FORTE REPRESENTATIVITE

La Coordination-Asile-Neuchâtel est formée d'un ensemble de groupements étroitement liés. Idée des droits de l'homme, CSP, Caritas, Etre Solidaire, Femmes pour la Paix, Déclaration de Berne, Amnesty, Armée du Salut, Centre de liaison féminine, Croix-Blanche, JBC et divers membres individuels. Les faits dénoncés à Neuchâtel n'en prennent que plus de poids.

conseils directs qui peuvent y être donnés aux requérants, elle se veut une occasion de rencontre. Condition indispensable à un changement de climat dans l'opinion publique. Le 4 juin a même été l'occasion d'une excursion au château de Valengin, journée terminée par un repas et de la musique kurde.

ABUS POLICIERS

Restée discrète pendant quelques mois, la Coordination est soudainement montée au créneau le 28 mai pour officialiser son existence et dénoncer certains abus policiers. Précisons que la police de sûreté dans le canton a un rôle plus important qu'ailleurs, puisque c'est elle, et non l'Office des étrangers, qui effectue l'audition cantonale des nouveaux requérants. Il en résulte de nombreux "dérapages". Les collaborateurs de la Division des réfugiés s'accordent d'ailleurs à dire que les procès-verbaux neuchâtelois sont parmi les plus mauvais de tous.

Questionné à ce sujet par un député, le Conseiller d'Etat André Brandt avait cru pouvoir résumer en bloc toutes les critiques lors de la séance du Grand Conseil du 21 mai.

Le lendemain même, le CSP confiait certaines accusations, et le 28, la Coordination-Asile-Neuchâtel mettait les points sur les "i" en réunissant la presse: tentatives d'influencer le requérant à ne pas déposer une demande dans le canton, ordre de le quitter sans motif

VANDALISME (SUITE)

Il n'y a hélas pas que ceux qui s'engagent pour un droit d'asile libéral. Dans notre dernier numéro, nous disions notre inquiétude devant certains actes de violence visant des requérants ou des personnes et des groupes solidaires des réfugiés.

La série continue: à deux reprises à la mi-avril, des inconnus ont bousillé le feu à des sacs et des cartons à l'entrée du CSP de Neuchâtel. Un appel anonyme à la Feuille d'avis de Neuchâtel a revendiqué ces faits en se réclamant du Ku-Klux-Klan...

explicitite, attitudes irrespectueuses envers le requérant lors d'auditions cantonales, incarcération en cours de procédure, pressions sur le requérant pour qu'il retire sa demande, etc., toute la panoplie des abus, hélas aussi commis ailleurs, semble se trouver réunie à Neuchâtel.

La Coordination demande en conséquence que la police soit à l'avenir désaisie de la tâche de procéder aux auditions. Une mesure qui s'impose au vu de la révision de la loi qui renforce encore l'importance de la procédure cantonale.

CAS HUMANITAIRES ?

A Neuchâtel aussi, des décisions de renvoi tardives ont créé des

situations dramatiques. Sur ce plan, le dialogue a pu être maintenu jusqu'ici entre le CSP, auquel ces dossiers ont été confiés, et les autorités. Mais on ne dénombre tous les jours, comme en décembre, que deux cas de permis humanitaires.

Quelques autres ont pu se régler par différents biais. Mais ils ne sont qu'une minorité, et au fur et à

DEUX RESOLUTIONS

D'autres initiatives encore montrent que le canton de Neuchâtel foisonne d'initiatives réussissantes.

Le 14 mai, réunis pour leur journée syndicales à la Chaux-de-Fonds, 400 enseignants primaires et secondaires ont adopté à l'unanimité une résolution exprimant à Madame Kopp leur inquiétude devant la politique menée actuellement.

Sous une autre forme, lors de la journée internationale contre le racisme, le 21 mars, des jeunes chrétiens du Val-de-Travers ont élaboré une "Déclaration relative aux droits de l'homme", qu'ils diffusent autour d'eux (p.a: AIC, Vieux-Châtel 4, 2000 NE).

mesure que leur nombre augmente, la marge se fait plus étroite. Certaines décisions de renvoi ont déjà fait l'objet d'actions publiques, et les renous suscités par l'expulsion

Vendredi 13 juin, aux Verrières et aux Bayards

Cinquante arbres contre le racisme

Contre l'expulsion du joueur d'ivoire *Kadima*, demandeur d'asile menacé de renvoi au Zaïre, quatre cents joueurs et supporters défilent dans Neuchâtel

«Coordination - Asile - Neuchâtel»

Graves accusations à l'encontre de la police

de Jerry Kadima, le footballeur vedette d'Yverdon-Sport risquent bien de se renouveler.

INFORMATION DU PUBLIC

La sensibilisation du public dans une perspective à long terme n'en est pas négligée pour autant par la Coordination. On l'a vu au sujet de la permanence du mercredi. Mercredi 3 juin, André Jacques, secrétaire aux migrations du Conseil occuénique des Eglises, était invité à donner une conférence sur le thème. "Réfugiés, migrants, les déracinés d'aujourd'hui". Et la Journée du réfugié a été mise à profit pour organiser, comme dans toute le Suisse romande, stands, pique-nique et animation et soirées musicales dans les trois grandes villes du canton.

ECHOS DE ROMANDIE

Mille et une choses se passent aussi dans les autres cantons, auxquels nous ferons plus de place dans le prochain numéro.

A Fribourg, un manifeste est en circulation depuis quelques mois pour rassembler tous ceux qui s'opposent à la politique d'asile menée actuellement et qui clament "On ne peut pas continuer comme ça".

Dans le canton de Vaud, SOS-Asile essaime. Après Renens et le Nord Vaudois, c'est maintenant à Nyon que s'ouvre un nouveau groupe (SOS-Asile Nyon, case 33, 1261 Trélex). Le 26 mai, un débat public était organisé à Lausanne avec André Chavanne, ancien conseiller d'Etat genevois. Mais le "dialogue" avec les autorités, sur les cas humanitaires comme les autres points, reste très problématique.

Un excellent dossier pédagogique introduisant aux problèmes de l'exil vient par ailleurs de paraître (voir ci-contre): "Quitter son pays", Déclaration de Berne, Fr. 13,- (livre + dossier).

UNE BAVURE DE PLUS...

Indépendamment du dossier de la Coordination-Asile-Neuchâtel, une lecture nous signale le cas suivant:

X., candidat à l'asile turc, a fait l'objet d'une décision de renvoi. Mais des documents arrivés entretiens en Suisse ont conduit son avocat à faire une demande de révision. Un projet de mariage est par ailleurs en cours.

Le 26 mars, le service des recours du DFJP prend acte de la demande de révision et annonce à l'avocat qu'il reprendra contact ultérieurement.

Le 3 avril, la police l'arrête brusquement à 5h du matin et l'expulse le jour même sur Istanbul, via Kloten.

Un mois plus tard, une lettre datée du 29 avril arrive en Suisse. Le requérant y explique qu'il a été arrêté à son arrivée, emprisonné durant deux jours et roué de coups, au point qu'il lui a fallu ensuite quinze jours pour pouvoir à nouveau se mouvoir normalement.

VOICI LA SUISSE DES CAMPS

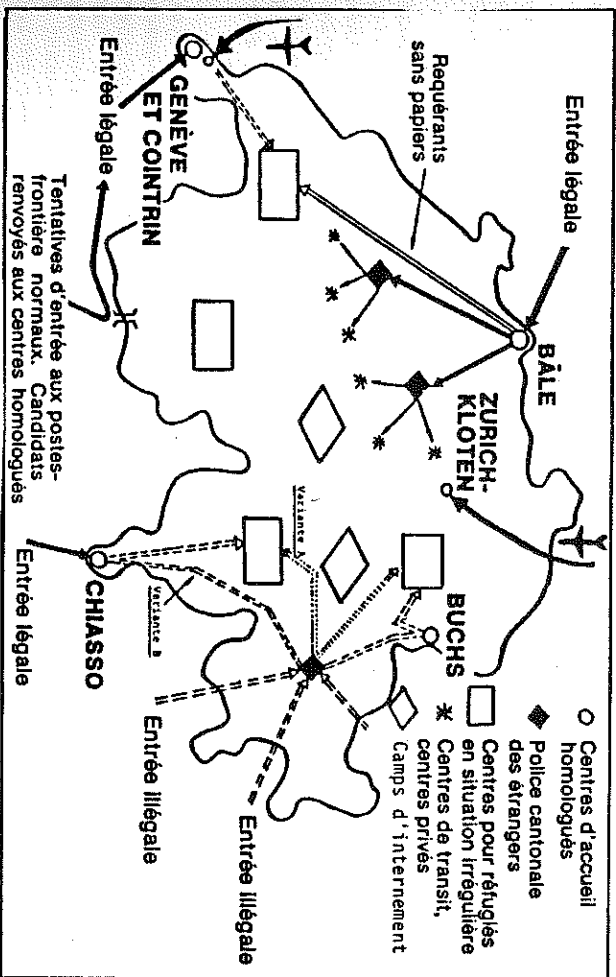
"Stalag". Le mot pourrait revenir à la mode, si l'on en juge par les projets élaborés par le DFJP pour préciser l'application de la nouvelle loi sur l'asile. Une de ses dispositions, il faut le rappeler, donne la possibilité d'imposer un lieu de séjour à tous les requérants, ce qui ouvre de nouvelles perspectives aux autorités, en combinaison avec la "solution" Bonny aux frontières et la répartition impérative des cas.

La carte ci-dessous, établie confidentiellement à la veille du débat aux Etats a été publiée le 11 juin par "Le Matin". Nous y avons reporté les camps d'internement qui figurent sur une autre version de cette carte, datée du 8 avril 1986, et mentionnant également le dispositif prévu en fin de procédure.

La légende de ce document, élaboré par le chef de l'état-major de la division des réfugiés, Gottfried Zürcher, montre très clairement que la Confédération conçoit maintenant sa politique d'accueil sous la forme de gigantesques camps. On y relève entre autre les précisions suivantes:

Centres d'hébergement: Installation en dur avec prise en charge conçue pour 300 à 500 personnes et programmes d'occupation. C'est là que se fera l'audition du requérant arrivé clandestinement ou sans papiers, mais on y prévoit d'entrée un service d'aide au retour.

Camps d'internement: A l'extérieur des agglomérations, avec contrôle de l'entrée du camp et surveillance. Infrastructure fonctionnelle pour 500 personnes. Travaux d'utilité publique contre indemnisation. Prévu pour ceux dont le renvoi ne pourrait pas être exécuté. Il ne semble plus être question de permis humanitaires ou d'internement libre....



CHRONIQUE DES EVENEMENTS COURANTS

● 11 avril: P. Arbenz se déplace à Genève et annonce l'octroi d'une soixantaine de permis spéciaux pour des cas de renvoi bloqués à fin 1985.

● 14 avril: 1'700 signatures recueillies en trois jours dans le Jura pour s'opposer au renvoi d'une famille zairoise. Pour la première fois semble-t-il, ce canton accepte de demander un permis humanitaire au DFJP.

● 14 avril: Plus de cent personnes, réunies à Berne, commencent une semaine de jeûne en signe de solidarité avec les demandeurs d'asile tamouls. A Lausanne, une soixantaine de personnes se joignent à cette action dès le 16 avril.

● 16-17 avril: rencontre de coordination entre Etats européens (plus le Canada) à la Haye. Au programme: "rechercher des solutions au problème croissant des réfugiés dans un esprit humanitaire". Pourquoi donc a-t-il fallu décréter le huis clos ?

● 15 avril: à Bâle, le comité asile et les juristes démocrates dénoncent la pratique selon laquelle les papiers d'identité ne sont pas remis à l'avance à ceux qui doivent quitter la Suisse, ce qui les empêche de partir d'eux-mêmes vers un éventuel pays tiers.

● 19 avril: la semaine d'actions contre l'expulsion des tamouls se termine par une manifestation à Berne. Un représentant de l'opposition tamoule venu de Londres s'y voit interdire de prendre la parole par les autorités cantonales.

● 19 avril: réunis en congrès à Montreux, les délégués du parti radical démocratique suisse font un triomphe à la politique dure de Mme Kopp.

A Montreux, Mme Kopp a raconté une *historique terrible*:

Un enfant lui a demandé quelle différence il y a entre un homme qui meurt de faim et un homme qui meurt de persécution. En bien, à cet enfant qui parlait avec son cœur, vous l'avez compris, et qui attendait une réponse venant également du cœur, Mme Kopp a répondu: une différence de droit!
Une historique terrible, vous dirais-je. Terrible pour elle.

Louis-Albert Zbinden
Radio romande-26 avril

● 21 avril: Manifestation devant l'Hôtel de police à Genève, où de nouveaux requérants se trouvent convoqués pour préparer leur départ sans pouvoir se faire accompagner. Un piquet de surveillance est maintenu en permanence pendant trois jours.

● 23 avril: la Croix-Rouge ouvre à Genève un deuxième bureau d'aide au départ après celui de Lausanne. La "Commission des sages" habilitée à examiner les cas humanitaires entre dans le même temps en activité et les convocations de police s'interrompent. Jusqu'à quand ?

● 22 avril: une assemblée générale extraordinaire de Caritas Suisse convoquée spécialement sur le thème du droit d'asile adopte un programme d'action de 23 pages, qui souligne tout spécialement la nécessité de renforcer les contacts directs entre les requérants et la population.

● 23 avril: l'association Suisse-Erythréenne s'inquiète du changement d'attitude du DFJP, qui ne considère plus l'Ethiopie comme pays à "haut risque" et prépare des retours. Environ 400 Erythréens attendent en Suisse d'être fixés sur leur sort.

● 24 avril: 400 personnes défilent à Neuchâtel pour protester contre l'expulsion du footballleur vedette d'Yverdon-Sport, Jerry Kadina. Retrouvé par un journaliste au Zaïre, celui-ci est resté détenu cinq jours à son arrivée.

● 28 avril-2 mai: des représentants d'Églises des cinq continents élaborent une stratégie commune sur le thème "Asile et protection".

● 2 mai: la commission du Conseil des États termine ses travaux et reprend à son compte sans broncher les différents aspects de la révision de la loi sur l'asile.

● 2 mai: 11 tamouls se voient notifier un renvoi définitif, après la décision de la mi-mars déclarant les refoulements possibles. Pour 140 autres, cependant, le DFJP confirme l'impossibilité d'un renvoi dans le Nord du Sri-Lanka. Un journal révèle cependant que 2 des 11 viennent de cette région particulièrement troublée.

● 13 mai: répondant à la question écrite d'un député, le chef du DJP valaisan annonce: "A l'avenir, les nouvelles demandes d'asile présentées par des requérants qui ne pourront pas justifier de leur identité ou qui seront entrés clandestinement en Suisse ne seront en principe pas acceptées, à l'instar de la pratique introduite dans d'autres cantons".

● 20 mai: 6 membres de la famille Apablaza, anciens occupants du refuge de St Améde, repartent au Chili, où SOS-Asile/VD a pris des contacts afin d'assurer autant que possible leur retour.

● 21 mai: le Tribunal fédéral se prononce pour l'extradition en Argentine de quatre anciens complices de la répression qui avaient déposé des demandes d'asile en Suisse.

● 21-28 mai: polémique à Neuchâtel au sujet de bavures policières (cf. p. 8).

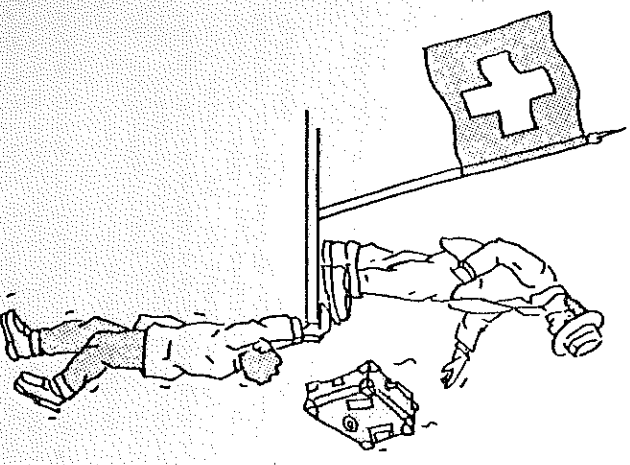
● 23 mai: 150 tamouls réfugiés en Suisse accompagnent une délégation venue à Genève demander au HCR de faire respecter le principe de non-refoulement.

● 24 mai: le comité référendaire contre la révision de la loi sur l'asile est officiellement formé à Berne par les représentants d'une soixantaine de groupements.

● 28 mai: le délégué aux réfugiés reçoit une délégation du Comité suisse de défense du droit d'asile (CSDDA), auquel il confirme le prochain renvoi d'anciens requérants tamouls.

● 28 mai: le Conseil fédéral met en consultation une nouvelle ordonnance multipliant les restrictions à l'égard des étrangers. Coopération présente le sujet le 5.6.86 en tirant: "Immigrants du Tiers-monde, dehors! La chasse est ouverte".

● 29 mai: deux quotidiens allemands révèlent la teneur d'un docu-



ment de travail du DFJP sur l'application de la nouvelle loi. En bref: centres d'hébergements de 300 à 500 places en cours de procédure et camps d'internement de 500 places pour ceux qui ne pourront être renvoyés (cf. p.14).

● 29 mai: Les demandes d'asile sont en chute libre, avec 34% de baisse pour les quatre premiers mois de l'année (1'698 requêtes). Simultanément l'OFP a traité 3'438 cas (8,2% de demandes admises!). Résultat: le nombre des cas en suspens descend à 19'511.

REVISION PERIMEE !

La deuxième révision de la loi sur l'asile a été réclamée par le Conseil national en juin 1984 (motion Luchinger), sans même attendre les effets de la première révision et de l'augmentation des effectifs du DFJP. "L'afflux incontrôlable" des candidats à l'asile en a été le leitmotiv. Le 8.3.84, une partie de la presse avait même été jusqu'à titrer "10'000 tamouls marchent sur Berne".

Cette psychose poursuivait ses ravages aujourd'hui, où la majorité du Parlement est hantée par la crainte d'une invasion, alors même que le problème est déjà dépassé. Les 23'000 cas en suspens d'octobre 1985 seront déjà redescendus à 15'000 lorsque la nouvelle loi entrera en vigueur. Il suffirait bel et bien, comme les oeuvres d'entraide l'avaient longtemps réclamé en vain, d'adapter les effectifs concernés au traitement des demandes.

Cette deuxième révision est un non-sens. Si la baraque est pleine, c'est que la bêtise y occupe trop de place.

● 1 juin: Le rapport de la Commission européenne des droits de l'homme montre qu'il n'est pas facile d'y obtenir gain de cause. 5 succès

en 1985 sur les 600 recours (dont 33 seulement ont passé le premier tri). En matière d'asile, les recours se font plus nombreux, mais faute de preuves concrètes, ils se traduisent par des échecs (cas turc le 15 avril 86, cas zairois le 9 mai).

Permis humanitaires 31.5.86 87 demandes vaudoises

LAUSANNE - Le gouvernement vaudois a présenté aux autorités fédérales 87 demandes de permis humanitaires, d'octobre à mai. Pour des demandeurs d'asile dont la requête a été refusée. 36 d'entre elles ont été acceptées, 2 refusées et 29 sont en suspens. Saisi d'un nombre indéterminé de demandes de permis humanitaires, le Conseil d'Etat vaudois avait décidé d'entrer en matière dans 204 cas. Critères pour l'entrée en matière: la durée du séjour (2 ans pour une famille, 4 ans pour un célibataire); casier judiciaire vierge en Suisse; bonnes perspectives d'intégration dans la société helvétique.

● 2 juin: après 18 mois d'interdiction générale de travailler, dont le principal résultat aura été de rendre plus facile le recrutement d'intermédiaires pour le trafic de drogue, le canton de Berne autorise enfin les requérants les plus anciens à prendre un emploi.

● 3-4 juin: le Conseil des Etats entérine la révision de la loi sur l'asile et de la loi sur les étrangers. En prime, la Chambre haute s'oppose au déblocage du personnel, l'une des rares mesures positives de la révision.

● 5 juin: l'émission Tell Quel présente le cas de plusieurs couples auxquels l'Etat-civil vaudois interdit formellement de se marier sous le prétexte que l'un des fiancés est candidat à l'asile. De nombreux autres cantons font également de l'obstruction.

● 5 juin: le groupe de coordination oecuménique, qui avait pris en charge les 52 chiliens de Seebach annon-

ce sa dissolution. 18 requérants ont fini par partir vers des pays tiers (Espagne et Suède), 4 ont obtenu le statut de réfugié, 13 ont déjà fait l'objet d'une mesure d'internement, quelques cas restent à régler (révision, internement ou... mariage). Aucun n'a finalement été rapatrié.

● 6 juin: les premiers renvois de tanouïs seraient à nouveau différés, suite à des contacts entre le HCR et Berne, laissez-les entendre dans les couloirs du Palais des Nations.

● 6 juin: Encore une pétition pour un permis humanitaire: 484 élèves et professeurs d'une école de culture générale de Genève intercèdent ainsi en faveur d'un jeune Erythréen.

● 11 juin: Le Conseil national refuse de suivre le Conseil des Etats dans le maintien du blocage du personnel. Il se range par contre à la version des Etats pour la question des postes frontalières obligatoires.

PUBLICATIONS

Analysant une centaine de lettres de lecteurs touchant aux réfugiés et au racisme, trois sociologues ont cherché à comprendre les ressorts cachés de ce débat passionné.

Cela donne "L'Asie dans notre quotidien", discours populaire sur les réfugiés. Un dossier de 100 p. publié par le Centre Europe - Tiers Monde (37, quai Wilson, 1201 Genève, Fr. 14.-).

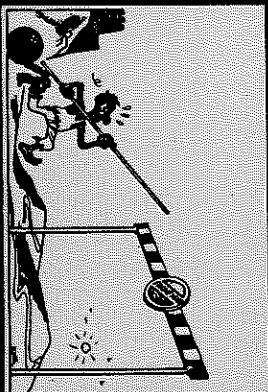
Une lecture des plus utiles pour s'engager dans le travail de sensibilisation que requiert la Charte du MODS et le référendum.

Autre publication intéressante: une deuxième brochure de la commission d'information de SOS-Asile/VD sur un pays d'origine de réfugiés. Après Sri Lanka, voici "Zaire: pauvres et opprimés dans un pays aux richesses fabuleuses" (SOS-Asile, case 543, 1000 Lausanne 17, Fr. 4).

● 11 juin: En France, la conseil des ministres adopte un projet de loi sur les étrangers qui permet l'expulsion de tout étranger "menaçant l'ordre public". Il renonce cependant (provisoirement?) à certaines restrictions touchant le droit d'asile, thème sur lequel une campagne nationale est en cours à l'initiative des organismes de défense et d'entraide.

● 13 juin: le Mouvement pour une Suisse ouverte et démocratique (MODS) présente au public sa Charte 86 par une action symbolique aux Verrières (NE).

● 14 juin: Journée du réfugié. Discours de Mme Kopp pour les officiels de l'OSAR, actions de solidarité, fêtes et stands pour les groupes engagés sur le terrain. A Lausanne, SOS-Asile dénonce "l'opacité complète" dans l'examen des cas humanitaires.



L'ASILE DANS NOTRE QUOTIDIEN

Discours populaire sur les réfugiés
Préface d'André Jacques

N° 14

PUBLISSEUR
CETINA

Place Billie
Cecile Euzenat-Ters-Morice
Dorvillaz

J.A. 1200 Genève 2

Retours: case 177
1211 Genève 8

Madame
MARIE-JOSE MASSEY

RUE DES DEUX-PONTS 23

1205 GENEVE

Charte 86

Un appel à l'autre Suisse

Voici qu'on les entend de nouveau, et même de source officielle, ces slogans de sinistre mémoire: «La barque est pleine! Qu'on les renvoie chez eux! Les aider, c'est menacer l'Etat de droit!» Et bientôt les actes succèdent aux déclarations.

Voilà bien les propos et les pratiques d'une Suisse égoïste.

Mais où est donc l'autre Suisse, la Suisse ouverte et solidaire?

Où sont les citoyens et les citoyennes prêts à s'engager pour le respect des droits de l'homme, par-delà leurs différences d'opinion politique, de langue ou de confession? Ceux qui ne veulent plus assister en silence à la montée des vieilles haines racistes, de la xénophobie, qui refusent que soient triés et refoulés - en leur nom! - des gens qui cherchent aide et asile? Où sont les citoyens et les citoyennes qui n'acceptent pas de payer n'importe quel prix pour préserver nos privilèges et notre fallacieuse sécurité? Qui savent que notre richesse et la misère des réfugiés ne sont que deux aspects de la même exploitation?

Nous sommes convaincus qu'ils existent.

Nous faisons appel à eux. Nous faisons appel à vous, citoyens, citoyennes: signez la **Charte 86**.

Tous ensemble, jeunes et âgés, femmes et hommes de toutes professions, de toutes catégories sociales de notre pays quadrilingue, proclamons que nous sommes prêts à créer et animer un mouvement de lutte contre la xénophobie qui prend la défense des réfugiés ainsi que des travailleurs étrangers. Chacun là où il vit et travaille, chacun dans la mesure de ses possibilités.

Signez la «**Charte 86 pour une Suisse ouverte, démocratique et solidaire**»!

Contre-parlement
du 22.9.-24.9.86
à Berne

Marches convergentes à pied/à vélo
à partir du 24.9.;
destination Berne

Imposante «Landsgemeinde»
le 27.9.,
dès 14.30 h
sur la Place Fédérale

ensuite
grande fête et concert avec
la présence de
Miriam Makeba

Culte oecuménique
Dimanche après-midi,
le 28.9., 15.00 h
(le lieu sera indiqué ultérieurement)